



Tarifs des chambres particulières (tarifs au 01/01/2024)¹⁾

CLINIQUE Les Orchidées

Chambre **BASIC**

Une chambre privative pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative.

160€

Chambre **CONFORT**

Une chambre privative lumineuse, avec une vue dégagée, disposant d'un coffre fort individuel, une salle de bain privative, deux chaises, d'une télévision, et un lit 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une touche florale , un petit panier de bienvenue, une prestation de blanchissage mensuelle.

La télévision ainsi que l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

275 €

Chambre **GRAND CONFORT**

Une chambre privative à la décoration soignée avec une belle exposition, disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, une chaise et un fauteuil, une télévision 100 cm et un lit 100 cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : un panier de bienvenue, un petit déjeuner premium, une prestation de coiffure et/ou d'esthétique, une carte de consommation d'une valeur de 30 euros pour la cafétéria, et deux prestations de blanchissage mensuelles.

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

385 €

Chambre **PRIVILEGE**

Une chambre décorée soigneusement avec une belle exposition et vue dégagée sur le parc disposant d'un coffre fort individuel, d'une salle de bain privative, deux chaises et un fauteuil. Une literie de 120 cm à mémoire de forme, ainsi qu'écran télévision de grande taille sont mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : un panier gourmand de bienvenue, une touche florale hebdomadaire, un petit déjeuner premium, prestation de blanchissage hebdomadaire, une carte de consommation d'une valeur de 30 euros pour la cafétéria, une prestation de coiffure et d'esthétique.

La télévision et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

495 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

*La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...) ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.*